

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis-Abeba, Ethiopie B P 3243 Téléphone: +251 11 551 7700 / +251 11 518 25 58/ Ext 2558

Site Internet: www.au.int

DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

AU ECHO - Le Bulletin d'informations de la Commission de l'Union Africaine

Appel à contributions pour la publication sur le thème « Année des Droits de l'Homme, avec une attention particulière pour les Droits des Femmes »

AU ECHO est une publication de la Direction de l'Information et de la Communication de la Commission de l'Union Africaine pendant les sommets ordinaires de l'Union Africaine. AU ECHO offre une plateforme aux Etats membres de l'Union Africaine et les citoyens africains pour mettre en discours les succès de l'Afrique, transmettre et partager les connaissances et expériences sur les principaux programmes et initiatives de l'UA. Ce bulletin d'information porte une attention particulière sur les succès réalisés par les Etats membres et la société africaine dans la mise des décisions et programmes de l'UA

AU ECHO est publié en version papier et en ligne. Les sujets qu'il aborde portent sur les thèmes des sommets de l'UA. Celui de 2016 est « **Année des Droits de l'Homme, avec une attention particulière pour Droits des Femmes** ». Par conséquent, AU ECHO acceptera les contributions sur les progrès réalisés ainsi que les initiatives, les solutions innovantes et défis du continent africain à cet effet, et particulièrement en ce moment où le continent entre dans la deuxième année de l'Agenda 2063.

Le rôle central que les droits de l'Homme en général, et les droits des femmes en particulier, jouent dans la réalisation de la vision de l'Union Africaine d'une *Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène globale*, n'est plus à démontrer. Lors des dernières décennies, plusieurs cadres normatifs sur les droits de l'homme sont entrés en vigueur – y compris la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples; le Protocole de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples sur les droits des femmes en Afrique, La Charte Africaine des droits et du Bien-être de l'Enfant, le Protocole sur le Statut de la Court Africaine de Justice et des droits de l'Homme – qui sont devenus incontournables pour les différentes architectures des droits de l'Homme et du développement et ont également jeté les bases du respect des droits de l'Homme.

La question abordée par ce numéro du AU ECHO, qui sera publié et distribué aux Chefs d'Etat et de Gouvernement et autres officiels de haut rang lors du Sommet de l'Union Africaine en janvier 2016, recherche des articles fondés sur des faits et orientés vers des

solutions au sujet des progrès qui ont été réalisés et les solutions innovantes qui sont entreprises dans le sens de la promotion et de la défense des droits de l'homme avec une attention particulière sur les droits des femmes et qui s'appuient sur les différents cadres normatifs de l'UA.

Les contributions sont attendues des organes et personnel de la Commission de l'Union Africaine, Les Etats membres, les commissions des droits de l'Homme, les institutions académiques, les think tanks, les organisations de la société civile, les associations féminines et le grand public.

**Ouverture des
Candidatures:**

23 septembre 2015

**Clôture des
Candidatures :**

20 novembre 2015

Langues:

Les articles devront être rédigés dans l'une des langues de travail de l'UA : Anglais, Français, Portugais et Arabe

Distribution:

Le bulletin d'information AU ECHO sera distribué aux Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine et autres délégués lors du 26^{ème} Sommet ordinaire de janvier 2016. Les versions électroniques seront mises en ligne et diffusés plus largement.

Les copies seront aussi distribuées aux partenaires, institutions académiques, les médias et les organisations de la société civile.

Nombre de mots:

Pas plus de 1200 mots par article

Illustrations:

Les Photos et autres illustrations qui amélioreront la qualité de l'article sont le bienvenu, Cependant elles devront appartenir à l'auteur ou être couvertes par une licence Creative commons.

Toutes les candidatures doivent contenir les noms et contacts complets du candidat, son organisation et son titre s'il y a lieu. La publication des articles relève de la discrétion du Directeur de publication.

Envoyez vos manuscrits à la Rédactrice en Chef à l'adresse MusabayanaW@africa-union.org en copiant la directrice de publication à l'adresse HabibaM@africa-union.org.

Lire les numéros précédents du AUC ECHO sur www.au.int